



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHÈGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 05/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4478145	0165285			Zone Expedition : 03			5149050
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5149050 DU 05/04/2024 **							
REPLACE SOGL387 /EX-257-NW							
E:FILTRE HUILE AM	E149247 C39A06	1,00	4	11,30	44,00	6,33	6,33
PAPR			4		10,00		-0,63
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		5,70					
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total TTC	
PI : 5,70				acquittées sur les débits suivant autorisation de l'Administration			6,84
MO : 0,00	5,70						
DIV : 0,00							

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4478145	0165285	5149050
Echéance le : 05/04/2024	31/05/2024	6,84



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de service sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation.
Les factures sont établies à l'ordre de l'acheteur qui est un professionnel, en application de l'article 1763 du Code de Commerce. Il est expressément convenu qu'en cas de non-paiement, l'acheteur s'engage à verser les sommes dues, y compris les intérêts, à la date d'échéance, sans aucune remise.
Les factures sont établies à l'ordre de l'acheteur qui est un professionnel, en application de l'article 1763 du Code de Commerce. Il est expressément convenu qu'en cas de non-paiement, l'acheteur s'engage à verser les sommes dues, y compris les intérêts, à la date d'échéance, sans aucune remise.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-172 du Code de Commerce. Les titres étant réintégrés transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.